

Fiche Projet :

« Cellule d'appui à la sélectivité des engins de pêche »

Détails et résumé du projet

- Durée du projet : 3 ans (janv. 2022/déc. 2024)
- Acronyme : CASEP
- Montant du budget total du projet : 114 317,50 €
- Portage du projet : AGLIA
- Comité de pilotage : Il sera composé de l'AgLIA et des financeurs. Les structures professionnelles, les prestataires R&D, les scientifiques et les équipementiers intéressés par ce projet seront conviés au Comité de pilotage et pourront en être partie prenante sur demande.

Résumé :

La PCP prévoit l'obligation de débarquement des rejets des espèces sous TAC et la sélectivité fait partie des réponses qui peuvent être apportées à cette obligation. La sélectivité est également un outil qui permet aux professionnels d'améliorer l'utilisation de leurs engins et qui permet de répondre à des problématiques très concrètes de limitation de captures indésirées au quotidien.

Bien que le travail sur la sélectivité des engins de pêche est engagé depuis longtemps, un nombre croissant de projets a vu le jour ces 10 dernières années (REDRESSE, CELSELEC, REJEMSELEC, GRILLETINE, OPTISEL, etc.) permettant le test de nombreux dispositifs sélectifs avec des résultats parfois probants. Depuis, des navires s'en sont équipés de façon volontaire mais il manque à d'autres un appui extérieur pour tester et s'approprier ces dispositifs déjà existants. De plus, de nouvelles demandes apparaissent, parfois à l'échelle individuelle pour adapter au mieux les engins aux droits de pêche du navire ou pour pallier de nouvelles contraintes liées à la capture d'espèces indésirées.

La volonté de maintenir la dynamique engagée sur la sélectivité est réelle pour finaliser l'appropriation de dispositifs existants par davantage de professionnels et pour répondre aux nouvelles demandes spécifiques rencontrées par les professionnels. Dans la continuité du projet CAPS (porté par l'AGLIA et financé par FFP) l'objectif est de proposer une enceinte de travail souple qui puisse allier le savoir-faire de l'AGLIA, des structures professionnelles, des équipementiers et des

scientifiques afin de solutionner les problèmes rencontrés par les professionnels de manière réactive en testant voire en adaptant les dispositifs qui répondraient à leurs besoins.

Contexte & Objectifs :

L'amélioration de la sélectivité s'inscrit depuis 2013 dans un cadre réglementaire puisqu'elle est l'un des objectifs de la PCP au travers, notamment, de l'obligation de débarquement. Cependant, sans avoir attendu ce cadre réglementaire, les professionnels de la pêche en partenariat avec l'AGLIA et les scientifiques de l'IFREMER ont été proactifs en travaillant depuis de nombreuses années sur l'amélioration de la sélectivité et la diminution des rejets.

Plusieurs projets ont permis de tester de nombreux dispositifs sélectifs sur différents métiers dans le golfe de Gascogne (ex : REDRESSE, OPTISEL, CAPS) et en mer Celtique (ex : CELSELEC, REJEMCELEC). De l'ensemble de ces projets, quelques dispositifs (ex : cul en T90 ou la grille à lotte) ont été adoptés par certains professionnels lorsqu'ils permettaient une amélioration des pratiques de pêche tout en maintenant le chiffre d'affaires du navire. D'autres dispositifs demandent à être adaptés aux spécificités des navires ou à être testés à nouveau pour confirmer les premiers résultats encourageants (ex : grille à langoustines, PMC à maquereaux, etc.). D'une manière générale, il ressort de ces projets une boîte à outils de dispositifs pouvant répondre à des contextes particuliers : zone, espèce cible, saison,

En 2020, profitant de la dynamique existante sur le travail de sélectivité, l'AGLIA en partenariat avec IFREMER a lancé le projet CAPS pour accompagner et finaliser l'appropriation de ces dispositifs par davantage de professionnels. Cette première cellule d'appui à la sélectivité a permis de tester quelques dispositifs mais surtout de faire émerger les besoins en sélectivité des professionnels exerçant dans le golfe de Gascogne.

Au regard des résultats issus du projet CAPS, l'AGLIA et ses partenaires professionnels souhaitent développer cette cellule d'appui à la sélectivité. L'objectif est de soutenir les pêcheurs afin qu'ils puissent soit tester et s'approprier les dispositifs qui ont déjà montré des résultats satisfaisants, soit mobiliser le savoir-faire des équipementiers et des scientifiques pour répondre à une nouvelle problématique de sélectivité. Ce projet s'inscrit dans une démarche « bottom-up » qui consiste à donner la main aux professionnels en les laissant choisir, proposer et essayer les dispositifs qui les inspirent ou en venant solliciter la cellule d'appui pour tenter de trouver une nouvelle solution co-construite. Cette stratégie a pour but de favoriser l'adoption de nouveaux systèmes par le volontariat plutôt que par la contrainte.

Un groupe de travail du CIEM s'est tenu à ce sujet en 2018 (« Workshop on Methods for Stakeholder Involvement in Gear Development ») concluant sur l'efficacité de la démarche « bottom up » pour le développement et l'appropriation des engins de pêche sélectifs (ICES, 2018) . Cette démarche « bottom up » est depuis en développement dans différents pays et notamment proposée aux professionnels de la pêche du Royaume-Uni par le CEFAS sur différentes thématiques dont la sélectivité des engins de pêche (CEFAS, 2020).

La cellule d'appui à la sélectivité développée par l'AGLIA doit donc être une enceinte souple et réactive permettant de répondre rapidement à une demande et s'adapter aux besoins des professionnels en fonction des pêcheries et des saisons.

Plan d'action & Résultats attendus :

❖ Une demande existante

L'ensemble des projets menés sur la sélectivité ces dernières années : REDRESSE, CELSELEC, REJEMSELEC, GRILLETINE, OPTISEL, etc. ont permis les essais de nombreux dispositifs sélectifs avec des résultats parfois probants qu'il convient de pouvoir faire tester aux professionnels volontaires. En plus d'expérimenter des dispositifs sélectifs, le projet CAPS a permis d'échanger avec les professionnels pour faire émerger leurs problématiques et leurs besoins en terme de sélectivité. Il en est ressorti des besoins individuels pour adapter les engins et leurs stratégies aux possibilités de pêche des navires, mais également des besoins collectifs (par exemple à l'échelle d'une flottille) concernant de nouveaux phénomènes pour lesquels la sélectivité permettrait d'apporter une solution.

Ainsi, ni les dispositifs qui seront testés, ni les flottilles qui seront concernées ne sont encore définis dans CASEP. L'objectif étant bien de répondre aux demandes émergentes. Cependant, des pistes sont déjà en cours d'étude, et d'autres seront à découvrir. Dans les pistes entrevues, certains tests de dispositifs ont débuté dans les projets précédents (grille à langoustines, grille à lottes dans le projet OPTISEL ; T90 dorsale pour le maquereau dans le projet CAPS, etc.) et demandent à être poursuivis dans les années à venir en fonction des saisons et des problématiques rencontrées. Par exemple :

- La grille à lotte : celle-ci a été testée dans le golfe de Gascogne avec le projet OPTISEL. Malheureusement, l'absence de petite lottes durant les essais, n'a pas permis de conclure sur la sélectivité intraspécifique sur cette espèce. Les professionnels sont prêts à tester à nouveau ce dispositif sur des années de forts recrutements.
- Une partie dorsale de la partie droite de chalut simple a été testé en T90 de maillage 100 mm dans le cadre du projet CAPS afin de laisser échapper le maquereau capturé pas des navires limités en quota sur cette espèce. Les tests ont eu lieu sur une courte saison avec un premier dispositif qu'il faudra améliorer sur les années à venir.
- La capture en grande quantité des méduses « *Mnemiopsis* » dans les chaluts ciblant le boucaud (crevette grise) entraîne des difficultés de pêche voire des arrêts de plusieurs semaines de cette flottille. Identifiée et en partie traitée dans le projet CAPS, le projet CASEP pourra permettre de continuer à travailler sur le sujet et proposer des solutions complémentaires si nécessaire.

Le projet CASEP s'inscrit dans la continuité des projets précédents, pour maintenir une cellule d'appui à la sélectivité qui puisse être connue des professionnels et mobilisées selon leurs besoins. Ce projet pourra reprendre les pistes citées ci-dessus, l'objectif étant de s'adapter aux années, aux saisons et aux problématiques des professionnels.

❖ Une cellule d'appui à la sélectivité avec les acteurs de la filière

Un groupe de travail (GT) composé de structures professionnelles, de prestataires R&D etc. sera créée pour échanger sur les différents dispositifs testés et les réponses qui peuvent être apportées.

Les organisations de producteurs « Les pêcheurs de Bretagne », « OP Vendée », « FROM SO », « OP La Cotinière », « Les pêcheurs d'Aquitaine » ainsi que le COREPEM ont d'ores et déjà fait part de leur

intérêt certain pour la cellule d'appui à la sélectivité. Nombre de ces structures ont déjà participé à des GT dans le cadre du projet CAPS.

L'Ifremer a également été présente en tant que partenaire du projet CAPS et a assuré son intérêt en tant que prestataire R&D au projet CASEP.

Enfin, certains équipementiers de la façade (DEMK, Le Drezen) ont également été sollicités dans le projet CAPS et ont répondu positivement aux différentes commandes pour installer les dispositifs sélectifs.

❖ Communiquer sur la cellule d'appui à la sélectivité

Deux types de communication seront réalisées dans le projet CASEP :

1. Faire connaître la cellule d'appui à la sélectivité.

L'ensemble des structures professionnelles de la façade du golfe de Gascogne sont et seront averties de l'existence de cette cellule afin de faire remonter les éventuelles demandes de leurs adhérents. Ces dernières pourront également faire la promotion de la cellule d'appui à la sélectivité via leurs réseaux sociaux et sites internet.

L'AGLIA présentera également cette cellule sur son site internet, sa page Facebook et ses Newsletters. Elle pourra également présenter cette enceinte au sein des commissions des structures professionnelles.

2. Diffuser les résultats

Les résultats des essais seront présentés aux différents GT et COPIL du projet CASEP. Ils seront également rappelés lors des C.A. et A.G. de l'AGLIA.

Les résultats feront l'objet de notes et rapport qui seront diffusables.

Ils pourront également être présentés aux commissions organisées par les structures professionnelles, lors d'évènements (table ronde, présentation), ou diffusés dans les journaux spécialisés et sur les sites des structures professionnelles.

❖ Résultats attendus :

Ce projet permettra de :

- Réfléchir et proposer des dispositifs adaptés aux nouvelles problématiques de sélectivité rencontrées
- Proposer et prêter le matériel/dispositif pour les essais en mer
- Accompagner ces essais avec la mise à disposition d'un observateur (voire l'utilisation d'une application (cf. projet APASE)) pour mesurer et chiffrer l'efficacité du dispositif
- Analyser les résultats en utilisant notamment les protocoles et programmes d'analyse développés conjointement avec Ifremer dans le projet CAPS et permettant la restitution aux professionnels
- Communiquer sur les résultats du projet auprès des professionnels et du grand public

A noter qu'aucune indemnisation économique (correspondant à des pertes de captures liées aux essais) des navires n'est prévue dans ce projet.

Bibliographie :

ICES. 2018. Report of the Workshop on Methods for Stakeholder Involvement in Gear Development (WKMSIGD), 22-24 May 2018, BSAC and ICES HQ, Copenhagen. ICES CM 2018/EOSG:24. 48 pp.

CEFAS : <https://www.gov.uk/government/organisations/centre-for-environment-fisheries-and-aquaculture-science/about/research#fisheries-science-partnership-fsp>